

le maire de Tarbes mis en examen

Seconde mise en examen pour Gérard Trémège cette fois pour emploi dissimulé

Gérard Trémège, conseiller régional et maire de Tarbes mis en examen en fin d'année 2015 pour des faits qualifiés de prise illégale d'intérêt, favoritisme et trafic d'influence passif vient de nouveau d'être mis en examen il y a quelques semaines pour des faits qualifiés cette fois de travail dissimulé mais qui touche la sphère de la vie privée. La justice le soupçonne d'avoir réalisé des missions comptables après la vente de son cabinet en dehors de tout cadre légal. L'intéressé a d'ailleurs fait publier un communiqué dans lequel il s'explique sur cette situation en cours de régularisation.